



## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### COMMUNICATION

CP n° 25 du 15 février 2018

### Projet de loi ORE : le gouvernement devant ses responsabilités !

Pour le Sgen-CFDT, si le gouvernement estime avoir réussi à éviter le pire en obtenant in extremis un accord entre les députés et les sénateurs lors de la Commission Mixte Paritaire (CMP), l'amendement dit Groperrin crée des inquiétudes bien inutiles et inacceptables chez les lycéens, leur famille et les personnels. Pour le Sgen-CFDT, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche doit clarifier les modalités de définition des capacités d'accueil et rétablir ainsi la sérénité. C'est sa responsabilité et celle de l'État. Le Sgen-CFDT demande à être reçu rapidement par la ministre.

En introduisant un amendement visant à instaurer de fait un numerus clausus dans toutes les filières de l'enseignement supérieur, les sénateurs les Républicains se font, sur le dos des étudiants, de leur famille et des personnels, une publicité qu'ils ne pouvaient pas espérer par des contributions constructives au débat tant leur connaissance des réalités des évolutions du monde du travail et de l'enseignement supérieur est dépassée et déconnectée.

Penser un seul instant qu'il est possible de déterminer ce que seront les métiers et les besoins en emplois dans 3 ou 4 ans, la durée moyenne d'un parcours en licence, est, si ce n'est illusoire, au moins stupide. Penser que l'enseignement dans les formations post bac se résume à l'apprentissage d'un métier précis l'est tout autant.

La formule de compromis adoptée à l'issue de la CMP associe trois critères différents pour établir une formule que les meilleurs des mathématiciens et des statisticiens auraient bien du mal à se traduire en données chiffrées objectivables. Tout étudiant qui se verrait refuser son inscription au nom de capacités d'accueil obtenues sur les résultats d'une telle équation, aurait bien raison de se tourner vers le tribunal administratif. Les élus Sgen-CFDT dans les instances des établissements d'enseignement supérieur et dans les instances de dialogue social des académies, fortement opposés, eux, à toutes les formes de sélection, sauront aussi, comme toujours, prendre leurs responsabilités.

\*Orientation et la réussite des étudiants

**Contact** : Franck Loureiro : 06.34.27.34.12

[sgen.cfdt.fr](http://sgen.cfdt.fr)

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

[atdepresse@sgen.cfdt.fr](mailto:atdepresse@sgen.cfdt.fr)